

Québec, 25 mars 2020

ANNULATION DÉPISTAGES JUSQU'AU 1^{er} MAI 2020

Cher-e-s ami-e-s optométristes,

Comme vous le savez déjà, la COVID-19 perturbe actuellement nos activités de dépistage réalisées en milieu scolaire pour les tout-petits de 4 et 5 ans.

Selon l'entente intervenue entre l'Association des optométristes du Québec (AOQ) et la Fondation des maladies de l'œil (FMO) pour votre rémunération en cas d'annulation de nos activités de dépistage dans les écoles via le programme À L'École de la Vue, nous vous rappelons, tel qu'entendu en début de mandat, que la règle qui s'applique est la règle des huit jours d'avis.

Bien malgré nous, et cela nous désole, nous devons vous aviser que les dépistages prévus jusqu'au 1^{er} mai 2020 sont annulés.

Tout comme vous, nous continuons à suivre, au jour le jour, avec grand intérêt l'évolution de la situation.

Nous espérons sincèrement qu'elle se résorbera sous peu pour que nous puissions ensemble reprendre très bientôt notre merveilleuse mission de santé publique et de réussite éducative auprès de nos jeunes enfants de 4 et 5 ans.

Cordialement-vôtre,



Steve Lachance
Directeur général